

Notice

Nouveaux formulaires de certification d'août 2019 avec une période transitoire qui durera jusqu'au 31 octobre 2019

Modifications apportées aux formulaires de certification

1. Les organes autorisés à contrôler les installations à basse tension sont désormais autorisés à certifier les installations ayant une puissance nominale côté courant alternatif inférieure ou égale à 30 kVA

Introduit par l'Ordonnance sur la garantie d'origine et le marquage de l'électricité (OGOM) à partir du 2 avril 2019

2. Mesure (point 3, données de base de l'installation, page 2 du formulaire de certification):
L'art. 8a de l'OApEI stipule que les installations de production, qui seront raccordées au réseau depuis le 01.01.2018, doivent être équipées d'un système de mesure intelligent (Smart-meter). Ce principe s'applique déjà aux systèmes à partir d'une puissance nominale côté courant alternatif supérieure ou égale à 2 kVA. Si une installation est équipée d'un système de mesure intelligent et enregistrée auprès de Pronovo pour l'émission des garanties d'origine, les données de production doivent être transmises de manière automatique à Pronovo au moyen de SDAT.

Pour les installations ayant une puissance nominale côté courant alternatif inférieure ou égale à 30 kVA qui ne permettent pas de transfert de données automatisé (notamment pour les installations qui ont été mises en service avant le 1er janvier 2018), il est encore possible de saisir manuellement les données énergétiques dans le système de garantie d'origine. Cette saisie peut s'effectuer sur une base mensuelle, trimestrielle ou annuelle. Si l'installation est toutefois admise dans le système de rétribution de l'injection, au moins un transfert de données trimestriel s'impose.

Vous trouverez une description détaillée de la procédure de transfert des données de production dans [notre guide sur la certification de données d'installation et de production](#).

3. Capacité d'accumulation nominale (point 4, Exploitation d'un dispositif de stockage électrique, page 3 du formulaire de certification): la capacité d'un dispositif de stockage électrique doit ici être mentionnée selon les indications de la plaque signalétique/fiche de données.
4. **Le formulaire «Coûts d'aménagement des eaux» (fichier Excel) permet de structurer les coûts de manière homogène.**

Ce fichier Excel permet d'établir la liste des coûts de manière homogène

Désignation et appartenance des coûts qui peuvent être transférés au fichier PDF. Énergie hydraulique (Les coûts d'aménagement des eaux, fichier PDF)

Remarques importantes relatives aux certifications

1. Pronovo peut uniquement accepter les certifications pour lesquelles l'exploitant d'installation correspond au requérant (point 2, page 1 du formulaire de certification). Si ce n'est pas le cas, il faut impérativement joindre le formulaire «Changement de l'exploitant d'une installation» au formulaire de certification, faute de quoi Pronovo refusera ce dernier.
2. L'attribution de la désignation des points de mesure aux numéros de compteur (point 6, page 4 du formulaire de certification) peut être expliquée de la manière suivante:
 - a. Mesure nette: les points de mesure prévus doivent être indiqués dans les deux champs si la puissance nominale de l'installation côté courant alternatif est supérieure à 30 kVA
 - b. Cette mesure au minimum est indispensable pour les installations d'une puissance nominale côté courant alternatif inférieure ou égale à 30 kVA
 - c. Si la puissance nominale d'une installation côté courant alternatif est supérieure à 30 kVA et si cette dernière est exploitée pour la consommation propre, il faut indiquer les désignations des points de mesure attribués dans ces trois champs du tableau c)